

# Baromètre régional de la mobilité électrique

**Plus de 28 600 points de recharge ouverts au public à travers la France : + 15 % en un an !**

En France, 28 666 points de recharge sont aujourd'hui accessibles et ouverts au public, soit une hausse de 15 % par rapport à décembre 2018. Sur le dernier trimestre 2019, la progression enregistrée est de + 3 % soit 1 000 points de recharge supplémentaires.

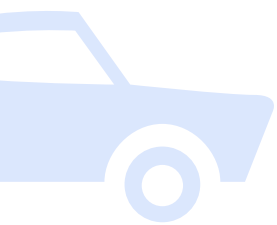
Avec près de 213 000 véhicules légers électriques en circulation, la France compte désormais 1 point de recharge pour 7,4 automobiles. En incluant les 55 000 hybrides rechargeables, la France offre alors 1 point de recharge pour 9,3 véhicules électrifiés, ratio qui reste inférieur à celui préconisé par l'Union européenne de 1 point de recharge pour 10 véhicules.



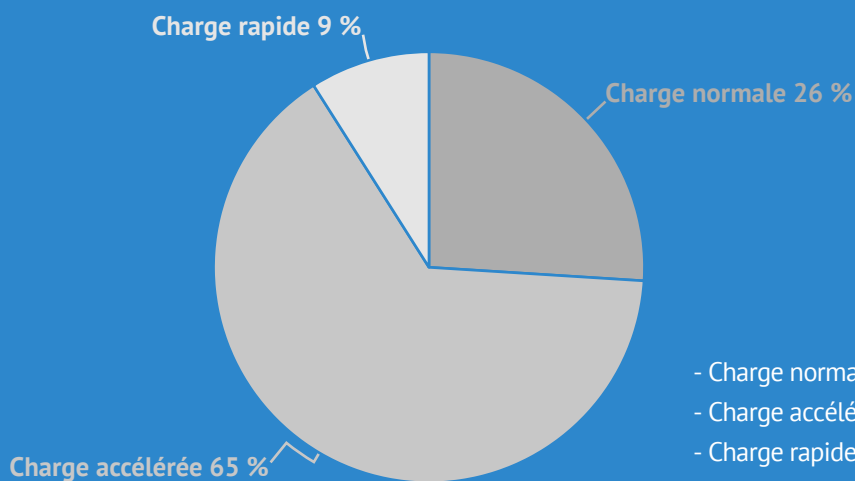
*En 2019, suite à la réalisation de projets d'installation sur tout le territoire, nous bénéficions d'un réseau de recharge connecté, ouvert et accessible à tous avec une même solution de recharge. Il s'agit maintenant d'améliorer les services accompagnant l'expérience de la recharge, au bénéfice du conducteur final.*

Bruno Lebrun  
Président de GIREVE

## 28 666 points de recharge ouverts au public en France métropolitaine



### RÉPARTITION DES POINTS DE RECHARGE PAR PUISSANCE



# + 15 %

Le nombre de points de recharge accessibles au public en France a augmenté de 15 % par rapport à décembre 2018 et de 3 % sur le dernier trimestre 2019 (+ 1000 points de recharge).

- Charge normale : < 11 kW
- Charge accélérée : 11 - 24 kW
- Charge rapide : > 24 kW

Source : GIREVE

2 551 points de recharge rapide (plus de 24 kW), soit 9 % du total, sont aujourd'hui disponibles, contre 2 020 à la même période en 2018 (+ 26 %). Parmi ces points de recharge rapide, 27 % (soit 2 % du total) délivrent une haute puissance, c'est-à-dire plus de 120 kW.

# FOCUS TERRITORIAL

Dans le cadre de son projet de révolution des transports, la région Ile-de-France souhaite accompagner le développement de la mobilité électrique et a annoncé un plan ambitieux en faveur des infrastructures de recharge. L'objectif est de porter à 12 000 le nombre de points de recharge ouverts au public d'ici 2023.

Afin d'assurer la connaissance des réseaux de recharge, la région Ile-de-France prévoit la réalisation d'une cartographie permettant d'afficher l'état du réseau en temps réel. En centralisant l'information, la région souhaite rendre plus visible le maillage des différents opérateurs et garantir l'utilisation des bornes. Il est également prévu la création d'un label régional pour les infrastructures de recharge visant à assurer une qualité de service minimale aux usagers. Celui-ci permettra de distinguer les bornes ouvertes au public en bon état de service et accessibles à des « conditions tarifaires raisonnables ».

Pour cela, un dispositif de subventions doté d'une première enveloppe de 4 millions d'euros est prévu. Les travaux et les études seront financés à hauteur de 50 % dans la limite de 2 500 euros par point de recharge, en complément de la prime ADVENIR.

## PLAN IRVE 2023 REGION ILE-DE-FRANCE



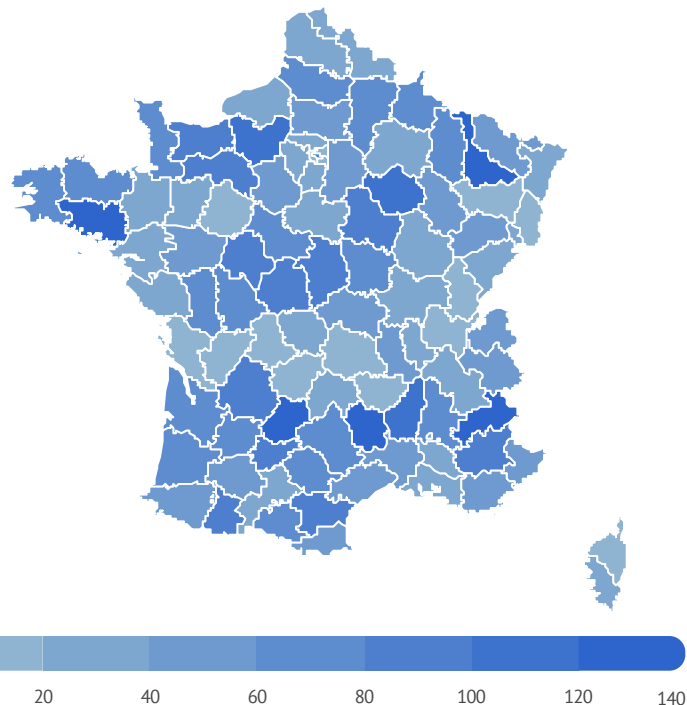
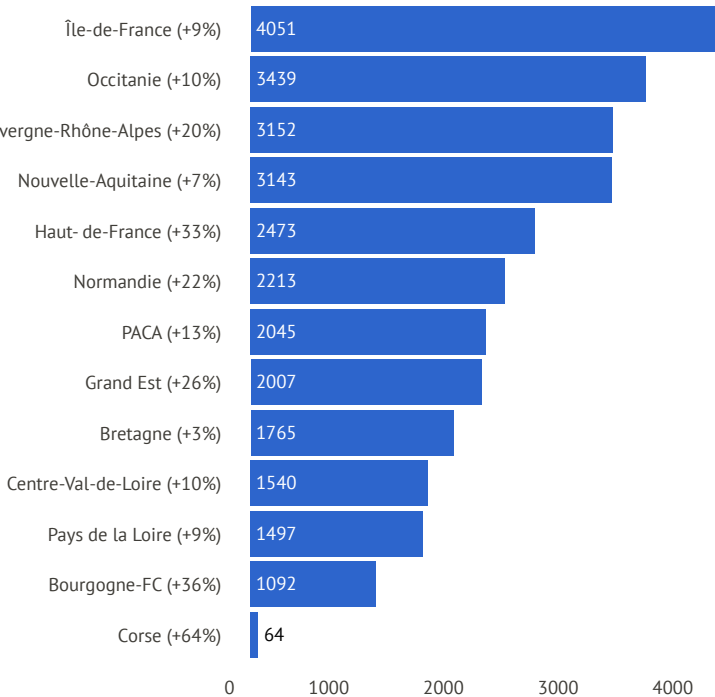
Crédits photo : ChargeMap

## INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DANS LES TERRITOIRES

AU 30 NOVEMBRE 2019

### NOMBRE DE POINTS DE RECHARGE PAR REGION

### NOMBRE DE POINTS DE RECHARGE POUR 100 000 HABITANTS

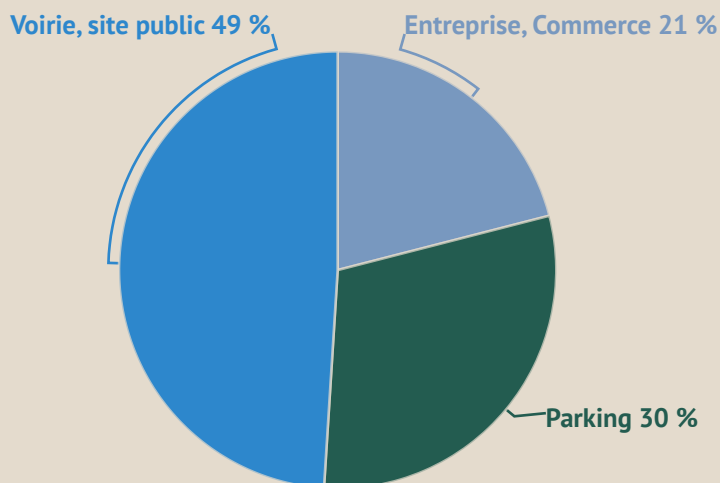


Evolution par rapport à novembre 2018

Source : Avere-France / GIREVE

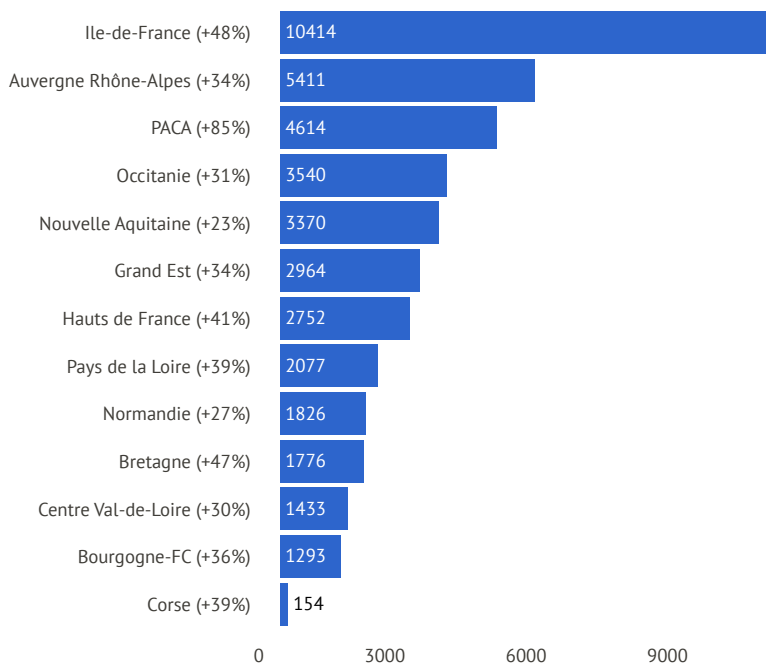
Le déploiement sur le territoire national devrait connaître un nouvel élan en 2020 avec les annonces du gouvernement début juillet et celles des régions : multiplication par 3 du nombre de points de recharge en Ile-de-France d'ici à 2023 et installation en cours de plus de 600 points de recharge sur le territoire du Grand Lyon.

## LIEUX D'IMPLANTATION DES POINTS DE RECHARGE



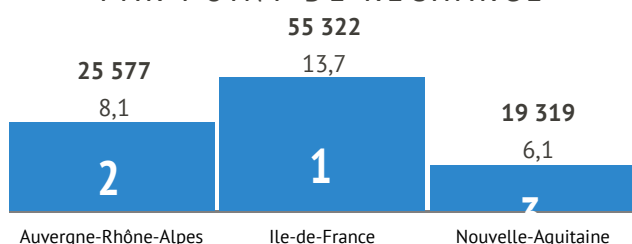
La proportion des bornes installées en voirie ou sur des sites publics a diminué de 5 points par rapport à 2018, suite à un déploiement plus important de bornes accessibles au public en parking.

## IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES LÉGERS ÉLECTRIQUES EN RÉGIONS JANVIER A OCTOBRE 2019



Entre le 1er janvier et le 31 octobre 2019, 41 473 véhicules légers électriques ont été immatriculés en France. La région Ile-de-France représente 25 % des immatriculations avec 10 414 véhicules mis à la route. En bas du classement, la Corse ne compte que 154 immatriculations.

### PARC ROULANT LÉGER ÉLECTRIQUE ET NOMBRE DE VÉHICULES PAR POINT DE RECHARGE



Source : Avere-France / AAA Data

Evolution par rapport à la même période en 2018



108 - 110 bis avenue du Général Leclerc  
78 220 Viroflay  
01 84 73 22 42  
presse@gireve.com



22 avenue Jean Aicard  
75 011 Paris  
01 53 25 00 60  
communication@avere-france.org